

DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2017 – N°11
32^{ÈME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE ANNÉE A

SIX RAISONS DE S'EXONÉRER DU DENIER DE L'ÉGLISE

1. JE NE SAIS PAS À QUOI CELA SERT.

L'Église vit depuis le début de la solidarité de ses membres pour équilibrer ses dépenses et ses recettes. Parmi ces dernières, la principale est le *Denier de l'Église* (50% des recettes de nos deux Paroisses) : il sert, en particulier à rémunérer les prêtres et le personnel laïc de plus en plus nécessaire.

2. JE PRÉFÈRE PARTICIPER À DES ŒUVRES CARITATIVES.

C'est une bonne idée et il faut continuer. Mais cela ne peut nous dédouaner du devoir qu'est le *Denier de l'Église* : comme catholiques nous avons d'abord la responsabilité de la subsistance de la Paroisse, notre communauté de base. Ici est célébrée la messe dont le Concile Vatican II a dit qu'elle est « la source et le sommet de toute la vie chrétienne ».

3. JE VERSE AU DIOCÈSE : FISCALEMENT PLUS INTÉRESSANT.

Il est vrai que le diocèse de Nanterre (ou plus exactement la Fondation Sainte-Geneviève) permet des dons déductibles à 75% de l'ISF tandis que le *Denier de l'Église* ne l'est qu'à 66%. Mais ce n'est en rien équivalent pour la Paroisse : les dons faits à la Fondation ne peuvent lui être reversés. Or, pendant que les versements des neuililéens à la Fondation augmentaient au point de représenter 20% de la collecte du Denier, ce dernier stagnait rendant notre exercice déficitaire.

4. JE DONNE DÉJÀ À LA QUÊTE DU DIMANCHE.

Si l'on devait se contenter de la seule rentrée que représente la quête effectuée lors des messes dominicales, il serait nécessaire que chaque participant (enfants y compris...) donne chaque dimanche 25 euros. Malheureusement c'est très loin d'être le cas. Les quêtes et le *Denier de l'Église* sont complémentaires.

5. JE PENSE QUE LA PAROISSE EST SUFFISAMMENT RICHE.

Les comptes (audités par un commissaire) sont publiés chaque année et l'Économiste se tient à la disposition de quiconque voudrait les voir de plus près... Les charges sont lourdes, en particulier les travaux. En effet si l'église S^t-Jean-Baptiste est propriété de la commune, ce n'est pas le cas des autres locaux et ce n'est pas du tout le cas de B^{se}-Isabelle. Comment faire face sans le *Denier de l'Église* ?

6. JE COTISE À LA PAROISSE DE MA RÉSIDENCE SECONDAIRE.

Certes, pourquoi ne pas partager le *Denier de l'Église* ? Mais trouveriez-vous normal de ne payer vos taxes locales qu'à la commune de vos week-ends ou de vos vacances ? Le Maire de Neuilly approuverait-il ?



Au cours de leur récente assemblée plénière de Lourdes (3 au 8 novembre) les évêques de France ont décidé de lancer, au plan national, une vaste campagne publicitaire en faveur du *Denier de l'Église* : « 105 raisons », comme le nombre des diocèses de notre pays.

Le nombre de contributeurs baisse d'année en année : ils n'étaient plus que 1,128 million en 2016 (chiffre en baisse de 40 000 par rapport à 2015). La cause première de cette raréfaction est démographique : leur moyenne d'âge est élevée (autour de 65-70 ans), et le relais n'est pas assuré par la génération suivante.

Or, le *Denier de l'Église* est pourtant capital pour rémunérer les 12.000 prêtres diocésains en activité et les 11.000 laïcs salariés. Le Denier représente presque 40% des quelque 700 millions d'euros perçus chaque année par l'Église, devant les quêtes, les legs, le casuel (contributions pour les baptêmes, mariages et sépultures) et les offrandes de messes.

Si le produit du Denier progresse (+1,1% entre 2015 et 2016) grâce à une hausse du don moyen (226 euros l'an dernier contre 217 un an plus tôt), c'est bien le nombre de cotisants qui inquiète. Force est de noter que certains diocèses sont en difficulté d'exploitation, avec des ressources inférieures à leurs besoins.

La solidarité entre paroisses et entre diocèses s'avère d'autant plus incontournable. Ainsi il faut savoir, qu'en ce qui concerne nos Paroisses, environ un tiers de nos revenus est consacré à ce partage.

NOUS ESPÉRONS QUE NOTRE APPEL SERA ENTENDU PAR TOUS (QUEL QUE SOIT VOTRE ÂGE ET QUELLE QUE SOIT VOTRE NATIONALITÉ) ET QUE VOTRE GÉNÉROSITÉ SERA HONNÊTEMENT CALCULÉE EN FONCTION DE VOS REVENUS ET DE VOTRE CHARITÉ ! MERCI.

M^{gr} Yvon Aybram Curé-Doyen
et les Conseils économiques
de S^t-Jean-Baptiste et B^{se}-Isabelle

LES SAINTS DE LA SEMAINE

Mercredi 15

Saint Albert le Grand *évêque et docteur de l'Église* (+ 1280)

Jedi 16

Sainte Marguerite *reine d'Écosse* (+ 1093)

Sainte Gertrude *

Vendredi 17

Sainte Élisabeth de Hongrie *duchesse de Thuringe* (+ 1231)

Samedi 18

Dédicace des basiliques romaines Saint-Pierre du Vatican et Saint-Paul-hors-les-murs

Dimanche 19

33^e dimanche du Temps ordinaire – A

* Sainte GERTRUDE, moniale (1256-1301)

Elle naquit en 1256 et, probablement orpheline, elle fut recueillie cinq ans plus tard chez les bénédictines d'Hefta, en Saxe (Allemagne) qui étaient spirituellement reliées à Cîteaux ; elle y recevra une bonne éducation littéraire et artistique. Elle bénéficia comme maîtresse et conseillère de la grande Mechtild de Hackeborn (sœur de l'abbesse), mais elle reconnaîtra elle-même qu'elle vivait comme « une païenne au milieu de païennes ». Vers 25 ans elle bénéficia d'expériences contemplatives et mystiques ; le Seigneur lui demande de mettre par écrit ce qu'elle découvre.


Suite à cette véritable conversion, elle se consacrera à la lecture de la Bible, la copie de manuscrits, le prière au chœur et dans sa chambre et à l'accompagnement spirituel de Sœurs.

Ses œuvres connurent un grand succès au 15^{ème} siècle et, surtout, au 19^{ème} siècle. Nourries de l'Écriture, de la liturgie et des Pères de l'Église, elles sont généralement centrées sur l'humanité du Christ : y apparaît la dévotion pour le Cœur de Jésus.

Elle partagera toutes sortes d'épreuves que subit son monastère à la fin de sa vie.

Après une longue maladie, elle y mourut en 1301.

VIVRE LA FRATERNITÉ DANS NOTRE VILLE

 Bible à Neuilly, lien entre les communautés religieuses de Neuilly, propose du 13 au 20 novembre prochains, une **Semaine culturelle et biblique** avec table-ronde, Café-Bible, rallye découverte dans la ville, rencontre fraternelle et festive (théâtre, poésie, musique), soirée Ciné-débat... Programme complet sur le tract ou la brochure détaillée disponible sur les présentoirs. www.bibleaneuilly.com – 01 46 37 07 64

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

Journée Mondiale des Pauvres

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE

1, rue de l'Église – 92200 Neuilly-sur-Seine
tél. 01 46 24 54 76

courriel : saintjeanbaptiste.neuilly@wanadoo.fr

Messes dominicales : samedi 18h30, dimanche 9h30, 11h, 18h30

Messes en semaine : lundi à samedi 12h15



PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE



JOURNÉES D'AMITIÉ 2017

brocante livres cafétéria
vintage huitres saumon
nombreux stands cadeaux hot dogs pour les enfants

vendredi 17 novembre de 12h à 19h
samedi 18 novembre de 11h à 19h
dimanche 19 novembre de 10h à 19h

158, avenue Charles-de-Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine
www.sjbneuilly.fr

AGENDA

Lundi 13 : réunion de l'Équipe d'animation pastorale

Mercredi 15 : goûter de Bagatelle, 15h30 à B^{se}-Isabelle

Jedi 16 : réunion de réflexion pour les parents préparant le baptême de leur enfant

RELAIS LUMIÈRE ESPÉANCE

Mouvement chrétien des parents et amis de personnes souffrant d'une maladie psychique.

Rencontre de partage et soutien spirituel chez les Sœurs de St-Thomas de Villeneuve, 52 boulevard d'Argenson

mardi 14 novembre à 15h

B. Balsan 01 47 45 37 12 – www.relaislumiereesperance.fr

LES FÊTES JUIVES, SOURCES DES FÊTES CHRÉTIENNES ?

Journée de formation, conférences et échanges :

lundi 20 novembre, 9h30 à 15h45,

à la Maison diocésaine, 85 rue de Suresnes, Nanterre.

avec le Père Maurice Autané et le rabbin Rivon Krygier

Inscription nécessaire : m.autane@wanadoo.fr

NOS PEINES :

Ont été célébrées les obsèques chrétiennes de :

Guy Bonnefond (90 ans)

PAROISSE BIENHEUREUSE-ISABELLE

1 bis, place de Bagatelle – 92200 Neuilly-sur-Seine
tél. 01 41 92 05 90

courriel : bienheureuse.isabelle@wanadoo.fr

Messe dominicale : dimanche 11h

Messe en semaine : mercredi 18h30